

PATRICK GILLI & JACQUES PAVIOT (DIR.)

HOMMES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

À LA FIN DU MOYEN ÂGE

Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine



III Pégeot - 979-10-231-2296-1

HOMMES, CULTURES ET SOCIÉTÉS
À LA FIN DU MOYEN ÂGE



CULTURES ET CIVILISATIONS MÉDIÉVALES

Collection dirigée par Dominique Boutet,

Jacques Verger & Fabienne Joubert

Dernières parutions

*Les Ducs de Bourgogne, la croisade
et l'Orient (fin XIV^e-XV^e siècle)*
Jacques Paviot

Femmes, reines et saintes (V^e-XII^e siècles)
Claire Thiellet

En quête d'utopies
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

La Mort écrite.
Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Âge
Estelle Doudet (dir.)

*Famille, violence et christianisme au
Moyen Âge. Hommage à Michel Rouche*
M. Aurell & T. Deswarte (dir.)

Les Ponts au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

Auctoritas. Mélanges à Olivier Guillot
G. Constable & M. Rouche (dir.)

*Les « Dicter vertueulx »
d'Eustache Deschamps.*
*Forme poétique et discours engagé
à la fin du Moyen Âge*
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)

*L'Artiste et le Clerc. La commande
artistique des grands ecclésiastiques
à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles)*
Fabienne Joubert (dir.)

La Dérision au Moyen Âge.
De la pratique sociale au rituel politique
É. Crouzet-Pavan & J. Verger (dir.)

Moult obscures paroles.
Études sur la prophétie médiévale
Richard Trachsler (dir.)

De l'écrin au cercueil.
Essais sur les contenants au Moyen Âge
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

Un espace colonial et ses avatars.
Angleterre, France, Irlande (V^e-XV^e siècles)
F. Bourgne, L. Carruthers, A. Sancery (dir.)

Eustache Deschamps, témoin et modèle.
*Littérature et société politique
(XIV^e-XVI^e siècles)*
M. Lacassagne & T. Lassabatère (dir.)

*Fulbert de Chartres
précurseur de l'Europe médiévale ?*
Michel Rouche (dir.)

Le Bréviaire d'Alaric.
Aux origines du Code civil
B. Dumézil & M. Rouche (dir.)

Rêves de pierre et de bois.
Imaginer la construction au Moyen Âge
C. Dauphant & V. Obry (dir.)

La Pierre dans le monde médiéval
D. James-Raoul & C. Thomasset (dir.)

*Les Nobles et la ville
dans l'espace francophone (XIF-XVI^e siècles)*
Thierry Dutour (dir.)

L'Arbre au Moyen Âge
Valérie Fasseur, Danièle James-Raoul
& Jean-René Valette (dir.)

De Servus à Sclavus.
La fin de l'esclavage antique
Didier Bondue

Cacher, se cacher au Moyen Âge
Martine Pagan & Claude Thomasset
(dir.)

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Hommes, cultures et sociétés
à la fin du Moyen Âge

*Liber discipulorum en l'honneur
de Philippe Contamine*



Ouvrage publié avec le concours
de la Fondation Simone et Cino del Duca (Institut de France),
du Centre d'études médiévales de l'Université Paul Valéry (EA 4583)
et du Centre de recherche en histoire européenne comparée
de l'Université Paris-Est Créteil (EA 4392)

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-845-8
PDF complet – 979-10-231-2281-7

Notice biographique et bibliographie de Philippe Contamine – 979-10-231-2282-4

Introduction – 979-10-231-2283-1

I Lachaud – 979-10-231-2284-8

I Jamme – 979-10-231-2285-5

I Telliez – 979-10-231-2286-2

I Héлары – 979-10-231-2287-9

II Gilli – 979-10-231-2288-6

II Mehl – 979-10-231-2289-3

II Verger – 979-10-231-2290-9

III Lalou – 979-10-231-2291-6

III Lassabatère – 979-10-231-2292-3

III Bouzy – 979-10-231-2293-0

III Paviot – 979-10-231-2294-7

III Rimboud – 979-10-231-2295-4

III Pégeot – 979-10-231-2296-1

III Roger – 979-10-231-2297-8

III Vissière – 979-10-231-2298-5

IV Schneider – 979-10-231-2299-2

IV Lassalmonie – 979-10-231-2300-5

IV Sarrazin – 979-10-231-2301-2

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

La société nobiliaire,
la guerre, les ordres militaires

RÉMISSIONS POUR HOMMES D'ARMES

Pierre Pégeot

D'après les lettres de rémission conservées aux Archives départementales de Meurthe-et-Moselle¹ à Nancy, le duc de Lorraine René II a, au cours de son règne (1473-1508), accordé sa grâce princière à une douzaine d'hommes d'armes ou anciens hommes d'armes. C'est peu (3 à 4 % des documents), mais sans doute en rapport avec la place qu'occupent les « militaires » dans la population et la société de ce temps-là. C'est par ailleurs une question qui concerne la première partie du règne car il ne s'en trouve plus mention au-delà de 1496 ; il est vrai que les aventures guerrières du duc ont cessé après cette date, mais peut-être que la rémission n'a plus eu cours en faveur des hommes d'armes ou qu'elle s'exerce dans un autre cadre institutionnel. Ces grâces princières jettent quelques lueurs sur le milieu des hommes d'armes, saisis à leur « retour dans leurs foyers » ou pendant leur temps de service, et sur quelques aspects de la société et de l'État princier.

Le retour du guerrier, temporaire (entre deux campagnes ou dans l'attente d'une réembauche) ou définitif (les « démobilisés »), n'est pas toujours de tout repos. L'homme d'armes peut espérer reprendre une vie familiale normale et en goûter toutes les joies. Le Petit Robert, de Châtenois², n'a pas cette chance. Il s'était embauché vers 1465 dans les compagnies d'ordonnance de « monseigneur de Guyenne » (le frère de Louis XI) et guerroyait au loin en laissant son épouse seule chez lui ; de retour au bout de quatre ans, il apprend que sa femme s'est mal conduite (« s'estoit mal gouvernée et avoit eu compagnie charnelle avecque autre que lui... »), pourtant il lui pardonne en l'admonestant, avant de repartir à l'armée ; à son deuxième retour, après une absence de moindre durée que la précédente, il constate à nouveau son infortune conjugale et, pour espérer en finir, envoie sa femme chez son père, à Épinal, à soixante-dix kilomètres de là, afin d'être surveillée pendant qu'il retourne à l'armée. Rien n'y fait et quand le Petit Robert revient en 1473 pour la troisième fois à son foyer, il y trouve sa

1 ADMM, registres B 1 à B 11, 321 documents conservés en copie ; leur édition est en préparation.

2 Dép. Vosges, arr. Neufchâteau, ch.-l. de cant.

femme, échappée de chez son père et accouchée d'un enfant qui évidemment n'est pas le sien. Cette fois, « remply de courous comme celui qui plus ne pavoit souffrir ne porter paciemment telles injures et diffamacion de son mesnaige et estat », il la tue, sans qu'on sache comment mais loin de chez lui. Par peur des suites il s'enfuit³.

Les hommes d'armes, retirés du service, mais peu de temps après leur « démobilisation », comme s'ils avaient quelques difficultés à s'adapter à la vie civile, rencontrent des destins divers. Ils semblent conserver des liens entre eux et aussi avec des soldats encore en activité. Georges Dessars, dit « le Lombart », natif du « pays d'Esclavonnyie » (Croatie, Serbie ?), a servi le feu comte de Campobasso, donc pendant les guerres de Bourgogne vraisemblablement, mais est demeuré en Lorraine, à Commercy⁴ où il s'est marié⁵, mais sans profession indiquée. Dans l'entourage dudit comte, il avait connu deux de ses serviteurs qui avaient fait fabriquer et écouler de la fausse monnaie. Il reprend contact avec l'orfèvre impliqué, un nommé Marquis l'Argentier, « natif de Lombardie » mais demeurant aussi à Commercy, et réussit à le convaincre de fabriquer de la fausse monnaie ; en même temps il trouve des complices, un certain Jean Fagotel, également de Commercy, le « capitaine Jacques de Vilus » et un archer nommé Menault, de la compagnie du seigneur de Baudricourt⁶, pour mettre en circulation les fausses pièces d'or et d'argent, des ducats, « cinquante à soixante escuz »... L'affaire est découverte, l'orfèvre jugé et exécuté, mais Georges Dessars, « doubtant la prinse de son corps et la rigueur de la justice », s'est enfui. La rémission est datée de janvier 1484, les faits ont dû se produire « troys à quatre ans » auparavant, soit en 1480 ou 1481⁷.

Deux anciens hommes d'armes, Jaquot Vosgien et le Petit Jean Jennot, « compagnons de guerre », issus de familles pauvres, ont été embauchés par le prévôt de Châtillon-sur-Saône⁸, l'un comme sergent de la prévôté, l'autre comme simple serviteur. Lequel prévôt, « requis par ung bien grant seigneur [...] de prendre et arrester au corps ung nommé Jehan du Bois », les charge de rechercher et d'appréhender l'individu en question. En agents obéissants ils poursuivent, à cheval et en armes, ledit Jean du Bois jusque dans les environs de Nancy ; ils le rejoignent, au sortir de la forêt de Haye, « dessus Viller »⁹, et

3 ADMM, B 1, fol. 21v^o-22.

4 Dép. Meuse, ch.-l. d'arr.

5 Ce n'est sans doute pas un hasard : le comte de Campobasso (mort en 1478) a été un temps seigneur engagiste de Commercy.

6 Jean de Baudricourt (mort en 1499), fils de Robert, n'était pas encore maréchal de France.

7 ADMM, B 2, fol. 253 et 275v^o.

8 Dép. Vosges, arr. Neufchâteau, cant. Lamarche ; Petit Jean Jennot est originaire de Blonfontaine (dép. Haute-Saône, arr. Vesoul, cant. Jussey) à 15 km de Châtillon.

9 Villers-lès-Nancy, dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, cant. Laxou.

veulent le faire prisonnier : l'homme refuse de se laisser faire et se défend avec ses armes (une javeline, une épée, une dague), une bagarre s'ensuit au cours de laquelle Petit Jean « lui donna de sa javeline dans la gorge » et Jaquot « de son espée parmy le corps [...] en façon que mort en est ensuyvie ». De retour à Châtillon, apprenant qu'une instruction était ouverte contre eux, ils s'enfuient, ainsi d'ailleurs que le prévôt qui leur a donné les ordres (1490)¹⁰.

Pierre de Marchainville (?), habitant de Sampigny¹¹, a servi « bien et loyalement » le duc de Lorraine pendant ses guerres contre la ville de Metz (entre 1488 et 1493), dans la compagnie de Gratien d'Aguerre¹². On ignore sa situation une fois ces guerres terminées, mais auparavant il a été capturé par les Messins, « longuement et villainement détenu et mal traictié », et estime avoir subi de ce fait des pertes et dommages d'un montant de cent vingt à cent quarante francs. Faute d'attendre une indemnisation éventuelle, il préfère se venger et se rembourser directement. Il s'abouche avec un complice, homme d'armes de la même compagnie avec qui il a dû garder des relations, et monte une embuscade sur les chemins des environs de Saint-Mihiel¹³ : ils réussissent à arrêter un marchand qu'ils croyaient être de Metz, mais finalement Pierre de Marchainville, apprenant que le marchand est sujet du duc de Lorraine, renonce à le détrouser ; en revanche son compagnon n'a pas ce scrupule et lui dérobe un cheval et de l'argent « sans que ledit Pierre en eust aucune chose ». Néanmoins les habitants du village voisin de l'agression, Woinville¹⁴, attirés par l'incident, s'emparent de Pierre qui s'en retournait à Sampigny et le conduisent au château de Saint-Mihiel où il est incarcéré ; on ne sait pas ce que devient son complice (la rémission est datée du 25 juin 1493)¹⁵.

Si les cas précédents ont leur intérêt, la plupart des rémissions (deux sur trois) concernent des comportements d'hommes d'armes en activité. Non point au combat ou lors d'actions militaires, jamais en cause, mais plutôt au repos, comme si l'inaction ou le désœuvrement perturbaient. Les soldats apparaissent alors prompts à s'énerver et sortir leurs armes au moindre prétexte. Ainsi plusieurs querelles dégénèrent et tournent au drame. D'abord entre hommes d'armes : libres de leurs soirées, il leur est tout loisible de fréquenter la taverne du lieu de « garnison », de s'y rencontrer à plusieurs, même de différentes origines ou compagnies, d'y boire, d'y jouer (« aux dectz ») et de se disputer à la suite, à

10 ADMM, B 4, fol. 57 et 58.

11 Dép. Meuse, arr. Commercy, cant. Pierrefitte-sur-Aire.

12 Écuyer d'écurie du duc (1475) et chambellan (1477), un des principaux chefs de guerre de René II.

13 Dép. Meuse, arr. Commercy, ch.-l. de cant.

14 Dép. Meuse, arr. Commercy, cant. Vigneulles-les-Hattonchâtel.

15 ADMM, B 5, fol. 5v^o.

propos de gains ou prêts d'argent ; quand ce n'est pas à la taverne, c'est dans une maison privée, qui sert de logement assigné à l'un ou à l'autre. Aux échanges d'aigres propos succèdent les injures, les menaces, et, comme ces hommes ont gardé leurs armes avec eux, ils en viennent à les utiliser quand les mains et les bras sont inefficaces ; dans certains cas, la bagarre se poursuit dans la rue mais, quoi qu'il en soit, elle se termine par un mauvais coup d'arme blanche qui entraîne la mort, immédiate ou peu après. Ainsi Jean Frainne le jeune, de Saint-Mihiel, sert dans la compagnie du duc, en garnison à Arras (René II, allié de la France contre Maximilien d'Autriche, commande des troupes) et tue à coups de pique, au sortir de la taverne, un archer de la compagnie du sénéchal de Toulouse ; il invoque la légitime défense quand il se présente devant le duc pour demander sa grâce, par crainte de « la rigueur de justice tant de nous comme s'il estoit trouvé ou royaume » (février 1487)¹⁶. Ramonnet de Racusey (?), « compagnon de guerre », tue un homme de sa même compagnie dans une taverne de Pont-à-Mousson (1490)¹⁷. Jérôme de Saint-Aubit (?) assouvit une vieille vengeance en tuant un homme d'armes avec qui il avait eu querelle « autrefois [...] ou pays du Maisne » et qu'il retrouve à Briey¹⁸ dans la même garnison ; comme c'est peut-être un cas prémédité, il préfère s'enfuir (juin 1496)¹⁹. Jean de La Mothe, de Neufchâteau²⁰, au service du duc en guerre contre Robert de La Marck²¹, festoie un soir en logis privé à Bras²², à sept kilomètres de Verdun, avec des compagnons « vosgiens » originaires de la même ville mais aussi de Mirecourt²³, Dompaire²⁴, Châtenois²⁵ ; visiblement l'un d'eux, pourtant lui aussi des mêmes lieux, de Mannecourt²⁶, près de Châtenois, se comporte en intrus importun, profère des injures, agace, les autres veulent l'exclure ; il ne se laisse pas faire, menace de sa dague Jean de La Mothe qui réplique par un coup d'épée mortel et qui choisit de fuir (juillet 1496)²⁷.

16 *Ibid.*, B 3 fol. 61 ; la rémission est datée de Nancy le 15 mars 1487.

17 *Ibid.*, B 4, fol. 16 ; la lettre de rémission ne contient pas de détails ; Pont-à-Mousson, dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy, ch.-l. de cant.

18 Dép. Meurthe-et-Moselle, ch.-l. d'arr.

19 ADMM, B 4, fol. 16v°.

20 Dép. Vosges, ch.-l. d'arr.

21 Guerres qui ont eu lieu de 1493 à 1497 ; cf. Philippe Contamine, « René II et les mercenaires de langue germanique : la guerre contre Robert de La Marck, seigneur de Sedan (1496) », dans *Cinq-centième anniversaire de la bataille de Nancy (1477). Actes du colloque...*, Nancy, 22-24 septembre 1977, Nancy, Université de Nancy II, coll. « Annales de l'Est. Mémoires, 62 », 1979, p. 377-394.

22 Bras-sur-Meuse, dép. Meuse, arr. Verdun, cant. Charny.

23 Dép. Vosges, arr. Neufchâteau, ch.-l. de cant.

24 Dép. Vosges, arr. Épinal, ch.-l. de cant.

25 Cf. n. 2.

26 Dép. Vosges, arr. Neufchâteau, cant. Châtenois.

27 ADMM, B 6, fol. 180v°.

Les querelles entre hommes d'armes et habitants sont parfois empreintes de virulence et pourraient être révélatrices de tensions. Population et soldats ne font pas toujours bon ménage, comme on s'en doute, et des « civils » n'ont pas peur de s'en prendre quelquefois aux militaires. Les guerres de Bourgogne ne sont pas encore terminées et Rausquin de Longsfin, de Varennes-en-Argonne²⁸, « gentilhomme », au retour d'une « course » menée au pays de Luxembourg sous le commandement du bâtard de Calabre²⁹ et de Gratien d'Aguerre en mai 1477, est logé « par fourrier », avec « ses gens », chez l'habitant, au village de Beuveille³⁰, à six ou sept kilomètres de Longwy³¹. Comme il est manifeste que les vivres y font défaut (« un peu de pain et du lait »), Rausquin se heurte à la population du village qui refuse de fournir du ravitaillement aux troupes et a affaire à une véritable émeute ; comme les habitants sont « embastonnez de plusieurs bastons », il prend peur et tire des flèches de son cranequin pour disperser la foule ; l'une d'elles blesse mortellement un des villageois. Rausquin décide alors de s'enfuir³². À Marville³³, en 1488, c'est un homme de la garnison commandée par Gratien d'Aguerre qui cherche querelle, sans raison indiquée, à un habitant et le menace d'une épée ; cet habitant se défend et, d'un coup d'une vouge qu'il tenait, il blesse mortellement l'homme d'armes³⁴. Le Petit Salmon, archer de la garnison ducale de Virton³⁵, donne au fils d'un habitant du lieu plusieurs coups du plat de son épée pour venger son page que celui-ci avait agressé ; mais le père, armé d'une pelle, intervient pour défendre son rejeton et, au cours de la bagarre qui s'ensuit, reçoit de la part du Petit Salmon un coup d'épée mortel. L'homme d'armes est appréhendé par le prévôt local et jeté en prison (avril 1494)³⁶. Hugues Clabault, sujet du duc résidant à Villers près Orval³⁷, dans la prévôté de Stenay³⁸, a à se plaindre des « gens d'armes aventuriers qui se disoient à messire Robert de La Marck », qui ont tué son chien et ont causé des « dommaiges et oultraiges » en sa maison (mai 1496). Le hasard lui fait rencontrer un des gens d'armes égaré qui cherche à rejoindre

28 Dép. Meuse, arr. Verdun, ch.-l. de cant.

29 Jean, fils du duc de Lorraine Jean II.

30 Dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Briey, cant. Longuyon.

31 Dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Briey, ch.-l. de cant.

32 ADMM, B 1, fol. 430 v^o-431.

33 Dép. Meuse, arr. Verdun, cant. Montmédy.

34 ADMM, B 3, fol. 172v^o ; le villageois (était-ce vraiment un « civil » armé ?) s'enfuit ; le lieu précis de l'homicide n'est pas précisé.

35 Belgique, prov. de Luxembourg, ch.-l. d'arr. Virton a été occupée par René II en 1477 et la possession lui en a été laissée par Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche.

36 ADMM, B 5, fol. 112v^o-113.

37 Belgique, Villers-devant-Orval, prov. de Luxembourg, arr. Virton.

38 Dép. Meuse, arr. Verdun, ch.-l. de cant.

sa compagnie ; avec un complice il l'oriente dans la direction de Stenay pour mieux l'isoler et l'occire à l'aide d'un épieu, d'une dague et d'une massue, au prétexte d'une légitime défense. Bien qu'il ait tué un ennemi du duc, Hugues est néanmoins emprisonné à Stenay³⁹. Et le plus singulier pour finir. Thomassin Cordier, de Longwy, en pourchassant en 1483 des gens d'armes pillards, fut pris par les habitants de Martelange⁴⁰ et emmené prisonnier à Arlon⁴¹, où il fut détenu pendant plus de cinq semaines et « rudement traictez », « a tort et sans causes ». Les interventions du prévôt de Longwy auprès du gouverneur du Luxembourg réussissent à le faire libérer, mais il a eu des frais : « quatre florins d'or pour ses despens, huit gros pour le droit du torier (geôlier), encore vingt-cinq gros et douze francs pour sa délivrance », sans compter que les habitants de Martelange lui ont confisqué « ses bastons ». Il ne peut dès lors gagner son pain et faire vivre « sa povre mere, sa famme et ses pouvres enffans » : il ne cesse de réclamer une indemnisation, sans résultat⁴². Dès lors, « comme un simple homme et mal conseillé », Thomassin entend se venger et prend contact avec des hommes d'armes des garnisons françaises de Mouzon⁴³ et de Montfaucon⁴⁴ qui se laissent embaucher pour se prêter à des coups de main : faute de pouvoir mettre la main sur des gens de Martelange, Thomassin capture avec ses complices deux personnes de la région de Longwy, ainsi qu'un « homme des forges » de Villerupt⁴⁵. Mais, quand ils tentent de kidnapper deux « hommes des forges a fer » de Longwy « que estoient bourguegnons » (l'ennemi !), ils échouent devant la mobilisation des habitants : c'est Thomassin qui est pris et enfermé dans la prison du château de Longwy⁴⁶.

Que retenir de ces faits divers ? Il n'y a pas de surprise. Les hommes d'armes lorrains viennent de tous milieux, urbains et ruraux, et même de familles humbles. Ils ne sont pas nécessairement des spécialistes, fils d'artisans ou de soldats du prince⁴⁷. Au service, un des grands problèmes est le logement et le ravitaillement, en garnison comme chez l'habitant ; rien ne semble fait pour

39 ADMM, B 5, fol. 270^o-v^o.

40 Belgique, prov. de Luxembourg, arr. Arlon.

41 Belgique, prov. de Luxembourg, ch.-l. de prov.

42 Il est sans doute un ancien homme d'armes provisoirement au « chômage » : s'il se plaint d'avoir perdu ses armes, c'est qu'il ne dispose plus de « l'outil de travail » pour se faire réembaucher. D'où s'expliqueraient aussi ses liens avec des soldats des garnisons.

43 Dép. Ardennes, arr. Sedan, ch.-l. de cant.

44 Montfaucon-d'Argonne, dép. Meuse, arr. Verdun, ch.-l. de cant.

45 Dép. Meurthe-et-Moselle, arr. Briey, ch.-l. de cant.

46 ADMM, B 3, fol. 25^o-v^o ; la rémission est datée du 30 novembre 1486. On ne sait pas ce qu'il advient des hommes d'armes complices de Thomassin.

47 Seul cas ici : Jean Frainne le jeune, fils de châtelain.

empêcher ou réduire les risques de friction avec la population amie. Quand il n'y a pas combat, le désœuvrement est un autre danger qui les conduit aisément à des actes répréhensibles. Retirés du service, certains peuvent basculer dans la criminalité ou la délinquance, mais il semble se maintenir entre eux tous, au moins pendant un certain temps, une relative fraternité « d'anciens combattants » ou de « copains de régiment ».

Que le coupable soit en fuite ou en prison, le prince est poussé à l'indulgence. Il tient compte des circonstances : le coupable n'est pas l'agresseur et est en état de légitime défense ; il a toujours eu une bonne conduite, sa famille peut tomber dans la misère... Les services rendus « durans noz guerres et affaires »⁴⁸ sont évidemment de puissants motifs (cas de Georges Dessars, des hommes de Châtillon-sur-Saône, de Rausquin). Cas bien choisis pour justifier la clémence d'Auguste ? Il s'agit plutôt d'homicides par imprudence ou d'accidents et non de véritables meurtres ; les rares préméditations sont explicables et excusables : la grâce princière n'est pas scandaleuse, même si parfois elle est expéditive et en dehors de la procédure suivie en matière de rémission⁴⁹.

Ces cas interpellent aussi sur l'achèvement et l'efficacité de l'État princier en cette fin du Moyen Âge. La discipline militaire, loin d'être rigoureuse, n'a pas fait beaucoup de progrès. Ce prévôt et ses auxiliaires qui se mettent au service d'un seigneur privé à la recherche d'un homme « pour aucunes causes ne sçavoit quelles »⁵⁰, ce pourrait être un défi à l'autorité du prince et pourtant ils sont tous graciés. Et ces hommes d'armes en garnison qui sont à l'affût de la moindre occasion d'acquérir du butin n'ont pas l'air d'avoir grande conscience de leur fonction. Restons-en aux anecdotes.

⁴⁸ ADMM, B 4, fol. 58.

⁴⁹ La filière supplique-instruction-délibération en conseil ne peut avoir existé dans les cas de Jean Frainne : les faits ont eu lieu à Arras le 3 février et la rémission intervient le 15 mars ; de Ramonnet : aucune précision car ce n'est pas une lettre mais un simple résumé de la rémission ; de Jérôme de Saint-Aubit : il a commis l'agression le 13 juin, la victime décède le 22 et la rémission est datée du 24 juin ; du Petit Salmon : les faits remontent à moins d'une semaine avant la rémission !

⁵⁰ ADMM, B 4, fol. 58.

TABULA GRATULATORIA

Elizabeth A. R. BROWN	Jean DEVAUX
Patrick ARABEYRE	Michel DUCHEIN
Martin AURELL	Liliane DULAC
Françoise AUTRAND	Jonathan DUMONT
Michel BALARD	Anne-Marie EDDÉ
Bernard BARBICHE	Christian FRACHETTE
Sébastien BARRET	Michaud FRÉJAVILLE
Dominique BARTHÉLEMY	Bruno GALLAND
Jean-Charles BÉDAGUE	Florent GARNIER
Yves-Marie BERCE	Alban GAUTIER
Céline BERRY	Claude GAUWARD
Valérie BESSEY	Jean-Louis GAZZANIGA
Jean-Louis BIGET	Jean-Philippe GENET
Michel BOUVARD	Nathalie GOROCHOV
Michel BUR	Denis GRISEL
Jacqueline CAILLE	Gaël GUIHARD
Philippe CAILLEUX	Christian GUILLERÉ
Jean-Christophe CASSARD	Caroline HEID
Guido CASTELNUOVO	Isabelle HEULLANT-DONAT
Jean-Marie CAUCHIES	Michel HÉBERT
Mireille CHAZAN	Marie-Annick HEPP
Jean-Claude CHEYNET	Jacqueline HOAREAU
Thierry CLAERR	Marie-Clotilde HUBERT
Roseline CLAERR	Claude JEAY
Julie CLAUSTRE	Philippe JOSSERAND
Isabelle de CONIHOUT	Pierre JUGIE
Patrick CORBET	Marie JULLIEN DE POMMEROL
Denis CROUZET	Gillette LABORY
Élisabeth CROUZET-PAVAN	Françoise LAINÉ
Stéphane CURVEILLER	Patrick LATOUR
Bruno DELMAS	Isabelle LE BIS
Patrick DEMOUY	Jean-Loup LEMAÎTRE

- Roberte LENTSCH
 Bruno LYON
 Érik LE MARESQUIER
 Yvolène LE MARESQUIER
 Guy LOBRICHON
 Serge LUSIGNAN
 Aude MAIREY
 Alain MARCHANDISSE
 Andrea MARTIGNONI
 Christophe MASSON
 Anne MASSONI
 Olivier MATTÉONI
 Franck MERCIER
 Christian de MÉRINDOL
 Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE
 Jean-Marie MOEGLIN
 Élisabeth MORNET
 Cécile MORRISSON
 Heribert MÜLLER
 Gisela NÆGLE
 François NEVEUX
 Danièle NEIRINCK
 Werner PARAVICINI
 Pierrette PARAVY
 Béatrice PEREZ
 François PLOTON-NICOLLET
 Nicole PONS
 Alain PROVOST
 Pierre RACINE
 Christiane RAYNAUD
 Christian REMY
 Annie RENOUX
 Jean-Claude RICHARD
 Denyse RICHE
 Albert RIGAUDIÈRE
 Jean-Louis ROCHER
 Emmanuel ROUSSEAU
 Guillaume SALLES
 Lydwine SCORDIA
 Bénédicte SÈRE
- Marc SMITH
 Andreas SOHN
 Monique SOMMÉ
 Michel SOT
 Véronique SOT
 Marc SUTTOR
 Guy STAVRIDÈS
 Josiane TEYSSOT
 Julien THÉRY
 Jean THIBAULT
 Pierre THIBAULT
 Jean-Yves TILLIETTE
 François-Olivier TOUATI
 Pierre TOUBERT
 Anne VALLEZ
 Jean-Marie VALLEZ
 André VAUCHEZ
 René VERDIER
 Charles VULLIEZ
 Odile WILSDORF
 Aude WIRTH JAILLARD
- Archives de l'État de Fribourg
 Archives départementales
 de la Dordogne
 Archives départementales
 des Hautes-Pyrénées
 Bibliothèque de l'Institut de France
 Centre de médiévistique, CNRS
 Délégation Centre-Est
 Direction des archives
 départementales,
 Châlon-en-Champagne
 Institut historique allemand (Paris)
 Sociétés des amis des universités
 d'Auvergne

TABLE DES MATIÈRES

Notice sur Philippe Contamine.....	7
Bibliographie des travaux de Philippe Contamine (jusqu'au 1 ^{er} février 2012).....	11
En guise d'ouverture Patrick Gilli et Jacques Paviot	43

PREMIÈRE PARTIE THÉORIE ET PRATIQUE DE LA POLITIQUE

« Plutarchus si dit et recorde... » L'influence du <i>Policraticus</i> de Jean de Salisbury sur Christine de Pizan et Jean Gerson Frédérique Lachaud	47
Instructions et avis du cardinal Pierre d'Estaing sur le gouvernement des Terres de l'Église, 1371 Armand Jamme	69
Preuves et épreuves à la fin du Moyen Âge. Remarques sur le duel judiciaire à la lumière des actes du Parlement, 1254-1350 Romain Telliez	107
Avant le procès de Jeanne d'Arc (1431) : le « dossier de l'instruction » Xavier Héлары	123

DEUXIÈME PARTIE LE MONDE DE LA CULTURE ET DE L'UNIVERSITÉ

Poésie, littérature et droit à la croisée des chemins. Autour de Cino da Pistoia et de ses amis Patrick Gilli	143
Jeu d'échecs et violence dans la société médiévale Jean-Michel Mehl	159
Simon de Brie et l'université de Paris 1264-1279 Jacques Verger	173

TROISIÈME PARTIE
LA SOCIÉTÉ NOBILIAIRE,
LA GUERRE, LES ORDRES MILITAIRES

	L'apparition des grands officiers de l'hôtel du roi et la stratification du service domestique du roi de France. La situation à la fin du XIII ^e siècle	
	Élisabeth Lalou	191
	Les grands officiers de l'hôtel sous le règne de Philippe IV le Bel	
	Bertrand du Guesclin et la société militaire de son temps. Une gloire fabriquée?	
	Thierry Lassabatère	205
	Les morts d'Azincourt. Leurs liens de famille, d'offices et de parti	
	Olivier Bouzy	221
	François de La Palud, seigneur de Varambon, un encombrant seigneur du XV ^e siècle	
	Jacques Paviot	257
412	Un épisode décisif de la Guerre du Bien public : le passage de la Seine à Moret par les armées bourguignonne et bretonne, Juillet- août 1465	
	Michel Rimboud	293
	Rémissions pour hommes d'armes	
	Pierre Pégeot	307
	Service de Dieu, service du prince. Le lignage des Giresme, chevaliers du prieuré de France, XIV ^e -XVI ^e siècle	
	Jean-Marc Roger	315
	Tableau généalogique de Regnault et Nicole de giresme. Louis XI et le siège de Rhodes À propos d'un acte inédit de Philippe de Commynes	
	Laurent Vissière	341

QUATRIÈME PARTIE
GESTION ET EXPLOITATION DES TERRITOIRES

	Le roi René et le Barrois dans les années 1470. L'apport de ses lettres patentes	
	Hélène Schneider	361
	Louis XI et les Limousins récalcitrants (1471). Un épisode des rapports entre pouvoir central et élites locales dans la France de la fin du Moyen Âge	
	Jean-François Lassalmonie	375
	Anastomoses. Les connexions économiques à la fin du Moyen Âge : le cas de la Baie	
	Jean-Luc Sarrazin	391
	<i>Tabula gratulatoria</i>	409
	Table des matières	411

